
Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the administrative and financial implications of the decisions and recommendations contained in the report of the International Civil Service Commission for the year 2020.

The decisions and recommendations of the Commission relate to the base/floor salary scale, the children's and secondary dependent's allowance, and danger pay. The system-wide financial implications are estimated at \$18,658,000 per year and would comprise, in the near-term: (a) \$2,169,000 under the proposed programme budget for 2021; and (b) \$5,290,200 under the budgets for peacekeeping operations for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 (\$1,763,400, to be taken into account in the related performance reports), and for the period from 1 July 2021 to 30 June 2022 (\$3,526,800, to be taken into account in the related proposed budgets).

The Advisory Committee trusts that the implications of the COVID-19 pandemic will be considered in the next survey with respect danger pay. Also, the Committee recognizes the need, expressed by the Commission, for one Communications Officer (P-4) and one Legal Officer (P-4) in the ICSC secretariat.

into account in the revised estimates: effect of changes in rates of exchange and inflation for the period, and the requirements for the budgets for peacekeeping operations would be addressed, as necessary, in the performance reports for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 and in the proposed budgets for the period from 1 July 2021 to 30 June 2022.

Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur les incidences administratives et financières des décisions et recommandations formulées par la Commission de la fonction publique internationale dans son rapport pour 2020.

Les décisions et recommandations de la Commission concernent le barème des traitements de base minima, les indemnités pour enfants à charge et pour personne indirectement à charge et la prime de danger. Les incidences financières à l'échelle du système sont estimées à 18 658 000 dollars par an, dont, à court terme : a) 2 169 000 dollars au titre du projet de budget-programme pour 2021 ; b) 5 290 200 dollars au titre des budgets des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 (un montant de 1 763 400 dollars sera pris en compte dans les rapports d'exécution des budgets correspondants) et pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (un montant de 3 526 800 dollars sera pris en compte dans les projets de budget correspondants).

Le Comité consultatif compte que les implications de la pandémie de COVID-19 en ce qui concerne la prime de danger seront examinées dans la prochaine enquête. En outre, il reconnaît la

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prenne note du paragraphe 11 de l'état présenté par le Secrétaire général. Il recommande également que, si l'Assemblée approuve les recommandations de la Commission, il soit rendu compte des ressources nécessaires au titre du projet de budget-programme pour 2021 dans le rapport consacré aux prévisions révisées du fait des variations des taux de change et d'inflation pendant l'exercice et qu'il soit rendu compte des dépenses à imputer aux budgets des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 dans les rapports d'exécution correspondants et de celles à prévoir pour l'exercice suivant dans les projets de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Monsieur le Président, je vous remercie.